

La Belgique a résisté à la vague inégalitaire

Les inégalités de revenus ont augmenté, mais nettement moins qu'ailleurs. Pour Christian Valenduc, ce n'est pas dû au hasard, mais au choix politique de maintenir notre modèle social.

Cela devient une tradition : à la veille du forum de Davos, qui réunit chaque année à la fin du mois de janvier l'élite économique mondiale, Oxfam publie son rapport sur les inégalités dans le monde. Croisant des données puisées à de multiples sources, l'ONG constate qu'au cours de l'année écoulée, 82 % des richesses créées dans le monde ont bénéficié au 1 % des plus riches, alors que la situation n'a pas évolué pour les 50 % les plus pauvres (lire ci-contre).

Voilà qui illustre la vague inégalitaire qui, au cours du dernier quart de siècle, a touché à des degrés divers la plupart des pays du monde – notamment les pays dits « avancés ».

Nettement plus marquée aux États-Unis, cette vague inégalitaire est restée plus contenue, jusqu'à présent, en Europe occidentale – en raison de choix politiques différents et de la résilience du « modèle social européen. » A-t-elle touché la Belgique ? Et dans quelle mesure ?

L'économiste Christian Valenduc, qui enseigne à l'Université de Namur et à l'UCL, a planché sur la question. Les résultats de ses travaux viennent d'être publiés par le Crisp, le Centre de recherche et d'information socio-politiques (1).

Christian Valenduc a choisi de combiner une approche macroéconomique, axée sur le partage de la valeur ajoutée (de la richesse créée par l'économie) et la distribution du revenu national ; et une approche microéconomique au départ des données fiscales.

Les salaires ont résisté

S'agissant du « partage du gâteau », la question est simple : quelle part va au travail et quelle part va au capital ? Et comment a évolué la part salariale au cours des 20 dernières années ?

Le premier constat est un peu déroutant : au-delà de variations cycliques, aucune tendance nette ne se dégage, sinon une certaine stabilité de la part salariale dans la valeur ajoutée. Une analyse plus fine, qui prend 2008 comme charnière, révèle toutefois des évolutions contrastées : durant les années d'avant-crise, une baisse de la part salariale, moins marquée cependant que chez nos voisins allemands et hol-

landais ; et par la suite, une remontée. Christian Valenduc y voit le jeu de deux effets : une tendance de moyen terme à la baisse, visible avant 2008, mais contrecarrée par un effet cyclique qui pousse la part salariale à la hausse pendant les années de crise qui ont suivi.

Deux indices soutiennent cette hypothèse. D'une part, le fait que les profits sont à court terme plus impactés que les salaires, par un ralentissement de la croissance ou à plus forte raison une récession – une caractéristique qui n'est pas propre à la Belgique. Et, d'autre part, le décrochage, constaté à partir du début des années 2000, entre l'évolution des salaires et celle de la productivité.

Autrement dit : la Belgique n'échappe pas à la tendance à la baisse de la part salariale, et en miroir, à la hausse de la part des profits – même si ces évolutions sont plus feutrées qu'ailleurs.

Redistribution : le champ s'est élargi

La répartition de la valeur ajoutée créée en Belgique ne nous renseigne pas sur l'évolution des revenus des particuliers résidents.

En effet, certains salaires sont versés à des non-résidents, alors que des résidents belges travaillant à l'étranger reçoivent leur salaire d'un employeur qui n'est pas installé sur le territoire national – les travailleurs frontaliers. Cela vaut également pour les revenus du capital : des dividendes sont versés aux actionnaires ou aux maisons-mères étrangères, alors que des résidents belges touchent des revenus de la propriété en provenance de l'étranger. La prise en compte de ces facteurs permet de connaître le revenu national et sa répartition entre les trois grands secteurs de l'économie : les particuliers, les entreprises et les pouvoirs publics.

Au cours des 20 dernières années, la part des revenus primaires (donc : avant impôts et redistribution) attribuée aux particuliers a baissé, alors que la part des entreprises et surtout de l'État a augmenté. Au sein des revenus primaires des particuliers, deux mouvements opposés sont visibles : une hausse de la part des salaires et une baisse de la part des revenus de la propriété, malgré une hausse du ren-

dement des actions détenues par les résidents.

Ce qui importe, c'est évidemment le revenu disponible, après impôts et transferts sociaux – y compris les transferts sociaux en nature, notamment les dépenses de soins de santé dont nous bénéficions sans en payer le prix. Ce revenu disponible « ajusté » a augmenté plus vite que le revenu primaire au cours des 20 dernières années.

Contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays, il n'y a donc pas eu un rétrécissement du champ de la redistribution en Belgique. Au contraire, celui-ci s'est élargi. Est-ce à dire que les inégalités se seraient automatiquement réduites ? Non, notamment parce que toute forme de redistribution n'est pas nécessairement « efficace. »

Pour estimer la distribution des revenus en Belgique, Christian Valenduc s'est basé sur les statistiques fiscales (corrigées pour gommer l'impact de la généralisation de l'enrôlement au début des années 2000). L'image est cependant partielle, puisque certains revenus et allocations n'y apparaissent pas. Il en va ainsi en particulier des revenus du patrimoine, en raison de l'existence du précompte libératoire (pour les revenus financiers) et d'une taxation sur base des revenus cadastraux qui n'ont pas été revus depuis 1980 (pour les revenus immobiliers).

Sur les 20 dernières années, il y a bien une hausse du degré d'inégalité des revenus avant impôts dans notre pays, mais elle est plus modérée qu'ailleurs et se produit pour l'essentiel durant les années 90. Petit bémol : on constate néanmoins un envol des revenus les plus élevés et un décrochage des revenus les moins élevés. En outre, si la fiscalité sur les revenus a corrigé partiellement la hausse des inégalités durant les années 90, l'effet redistributif de l'impôt a eu tendance à s'amoin-drir quelque peu à partir des années 2000.

La prise en compte des revenus du patrimoine devrait, toute chose égale par ailleurs, se traduire par une hausse des inégalités (parce que le patrimoine est plus inégalement réparti que les revenus). Christian Valenduc refuse cependant de tirer des plans sur la comète, en l'absence de données précises

sur la répartition du patrimoine et sur son évolution, et compte tenu de la baisse du rendement courant du patrimoine financier hors actions.

La « digue » a tenu

« La Belgique reste parmi les pays où l'inégalité des revenus primaires (avant toute redistribution) est moins élevée. En matière de patrimoine, la Belgique n'est pas davantage le pays le plus inégalitaire. La vague inégalitaire n'a donc pas submergé les Belges, mais elle leur a mouillé les pieds, et même

© DOMINIQUE RODENBACH.

un peu les jambes », commente Christian Valenduc.

Pourquoi? *« La Belgique n'est pas*

moins que d'autres pays exposée à la globalisation, à la financiarisation et au changement technologique. Si elle a mieux résisté que d'autres à la montée des inégalités, l'explication doit se trouver dans les éléments institutionnels », estime l'économiste, citant le processus de négociation centralisé des salaires, le taux de syndicalisation, le salaire minimum et le maintien des mécanismes de redistribution.

Ce serait donc ces « rigidités » du marché du travail qui aurait permis, en Belgique plus qu'ailleurs, de contenir la vague inégalitaire.

L'analyse montre également qu'au sein du système social belge, les arbitrages se sont faits plutôt en faveur de l'emploi – et, jusqu'à la crise de 2008,

en privilégiant les contrats à durée indéterminée et non les formes d'emploi « atypiques ». Comme quoi, contrairement à une thèse souvent répétée, les rigidités du marché du travail ne profitent pas nécessairement aux « insiders » (les titulaires d'un « bon emploi ») au détriment des « outsiders », chômeurs ou jeunes entrant sur le marché...

« La Belgique n'a pas été épargnée par la vague d'inégalités, elle s'est protégée, grâce à son modèle social », conclut Christian Valenduc. ■

DOMINIQUE BERNS

(1) Distribution et redistribution des revenus : évolution des inégalités en Belgique. Courrier hebdomadaire n° 2346-2347, novembre 2017.

LE RAPPORT D'OXFAM

Le « 1 % » a accaparé 82 % de la richesse mondiale créée en 2017

« Le boom des milliardaires n'est pas le signe d'une économie prospère, mais un symptôme de l'échec du système économique », a affirmé la directrice d'Oxfam Winnie Byanyima, lors de la publication du rapport intitulé « Récompenser le travail, pas la richesse » à la veille de l'ouverture du World Economic Forum (WEF) à Davos.

« On exploite les personnes qui fabriquent nos vêtements, qui assemblent nos téléphones portables et cultivent les aliments que nous mangeons, afin de garantir un approvisionnement constant en produits pas chers, mais aussi pour grossir les profits des entreprises et leurs riches investisseurs », s'est-elle insurgée. Selon le rapport d'Oxfam, 3,7 milliards de personnes, soit 50 % de la population mondiale, n'ont pas touché le moindre bénéfice de la croissance mondiale l'an dernier, alors que le 1 % le plus riche en a empoché 82 %. Depuis 2010, c'est-à-dire peu après le début de la crise en 2008, la richesse de cette « élite économique » a augmenté en moyenne de 13 % par an. Toujours selon Oxfam, 42 personnes détiennent à elles seules plus que